

OFFICE DE TOURISME DE WASSELONNE
CERCLE D' HISTOIRE (n° 82)

Un fabricant de chandelles à Wasselonne

Personne n'ignore que chez les Anciens, les moyens d'éclairage se réduisaient à l'emploi de la lampe alimentée par l'huile. La lampe des Anciens était si mal combinée que l'on peut dire que son pouvoir éclairant était à peu près nul.

Pendant le Moyen Age, aucune modification ne fut apportée à la lampe des premiers âges de la société. Cet ustensile conservait toujours les mêmes dispositions que chez les Anciens, seulement l'usage de la chandelle se généralisa. On attribue aux Celtes l'invention de la chandelle.

La chandelle remplaça donc souvent la lampe au Moyen Age. C'était une enveloppe de métal pourvue d'une lame transparente de corne et renfermant une chandelle.

Jusque vers 1830, l'éclairage par les corps gras solides se réduisait à la chandelle et à la bougie de cire d'abeille purifiée. La bougie de cire était un éclairage de luxe, nécessairement interdit à la classe pauvre. Quant à la chandelle, fabriquée à partir de la graisse des animaux herbivores (bœuf, mouton), elle fut longtemps considérée elle-même comme dispendieuse. Le suif, matière grasse extraite de la chair du bœuf ou du mouton, est acheté dans les abattoirs par les fabricants de chandelles.

A Wasselonne, un commerçant du nom de **Jean AMOS** (le benjamin des enfants de Frédéric Georges AMOS) né le 23 janvier 1811 à Wasselonne, fabriquait des chandelles et du savon.

Il exerçait son commerce "**an der Radelbach**", dans l'ancienne rue de la Mossig et rue Amos, aujourd'hui à l'angle de la rue du Lavoir et ruelle du Lavoir, dans l'actuelle propriété de E. Fischbach.

R. B.

Dorénavant, ces articles sont consultables sur le site internet de la Ville de Wasselonne www.wasselonne.fr rubrique Découvrir Wasselonne, Wasselonne ses indéniables atouts.